

Envoi par courrier et par courriel

Québec, le 29 mars 2011

Monsieur Éric Chaîné
Chef – Approvisionnement énergétique
Hydro-Québec
75, boul. René-Lévesque Ouest, 22^e étage
Montréal (QC) H2Z 1A4

Objet : Projet de parc éolien de Saint-Valentin

Monsieur,

La commission d'enquête a reçu dans les délais mentionnés des questions de monsieur André Lachance en plus des 135 questions écrites provenant des personnes suivantes : Astrid et Wim Ammerlaan, Michel Arseneau, Raymonde Blanchette, Pierre Couture, Serge Desbois, Christian Dubreuil, François Duveau, Diane Éthier, Louise Gagnon, Alain Grégoire, Serge Grégoire, Robert Hébert, Hugues Landry, Marie Lili Lenoir/St-Paul-de-l'Île-aux-Noix, Christine Madison, Sylvie Marceau, Éric Melançon/Camping Grégoire, Francine Milot, Diane Paquette, Jeannine Pinard, Philippe Perrier, Daniel Reid, Anne Saucier, Brigitte Schoemans, Évelyne Sorel/Fédération UPA St-Jean-Valleyfield et Sylviane Soulain Couture. La commission d'enquête a traité les questions reçues comme elle l'aurait fait en séance.

1. Pour acquérir l'électricité du parc éolien de Venterre, Hydro-Québec paiera près du double du prix de vente de l'électricité vendue à l'état du Vermont (<http://lapresseaffaires.cyberpresse.ca/economie/energie-et-ressources/201101/14/01-4360018-le-prix-de-lelectricite-baisse-au-vermont-grace-a-hydro.php>).

a) Pour les 3 appels d'offres éoliens, ainsi que les contrats qui ont été signés de gré à gré avec des promoteurs, quel serait le prix payé par Hydro-Québec pour acheter l'électricité de chacun des projets ? Pour les trois appels d'offres, quel est le prix moyen des soumissions qui ont été proposées et le prix moyen des soumissions retenues ?

b) Veuillez déposer l'entente entre le Vermont et Hydro-Québec.

2. Pourquoi les compagnies québécoises n'ont-elles pas été favorisées dans les appels d'offres ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 31 mars prochain à 17 h, compte tenu de la deuxième partie d'audience publique débutant le 4 avril prochain.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Monique Gélina
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission